

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 4 JUILLET 2017

Présents : M. BOULORD, CHAMBARD ;

Excusé(s) : MME STAËS, MM. BONO, MARTIN, SEGHIER, PINEAU, REPELLIN, VITTONI, ROBIN ;

COURRIERS

F.C. MISTRAL : lu et noté

ENTENTES

U19

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
1	O. COMMELLE	F.C. LIERS		F.C. LIERS
3	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

U17

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
2	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
4	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

U15

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
5	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

TRESORERIE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

GRENOBLE DAUPHINE
TURCS DE MOIRANS
MAHORAISE
AJFC
GUINEENS ISERE
O. DE VILLEFONTAINE
FROGES
FUTSAL MARTINEROIS

ETOILE FUTSAL FONTAINE
COMMUNAUX SMH
ASIG
PLANET PHONE 38
RIVOIS FUTSAL
BRAGA

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE
Jean CHAMBARD